

Enquête nationale sur l'emploi des éducateurs déclarés en sports de nature

Résultats à l'échelle nationale et comparaison par type d'éducateurs







Avant-propos

Ce document présente des résultats de l'enquête nationale réalisée en 2011 auprès d'un échantillon de 1 116 éducateurs en activité dans le champ des sports de nature et tirés au sort dans le fichier national des éducateurs déclarés. Cette enquête fait suite à 3 phases préalables d'étude :

- l'atlas des éducateurs (établi à partir du fichier national des éducateurs déclarés) ;
- une enquête sur le taux d'activité des éducateurs déclarés dans les sports nature ;
- une étude typologique des éducateurs (voir pages 6 et 7).

(Cf. la plaquette de synthèse « Une enquête nationale sur l'emploi des éducateurs déclarés» consultable sur <u>www.sportsdenature.gouv.fr</u> rubrique « emploiformation » *)

Afin d'améliorer la représentation de certaines catégories d'éducateurs, une stratification de l'échantillon a été réalisée. Les chiffres présentés ci-après ont été établis après redressement statistique des données.

Les résultats ont été regroupés en 5 parties dont le contenu est détaillé page suivante :

- 1 La place des sports de nature dans l'activité des éducateurs. Avant même de caractériser les éducateurs et leur emploi, il est important de savoir quelle est l'importance de leur activité sports nature dans l'ensemble de leur activité professionnelle : exercent-ils, à titre principal ou secondaire, d'autres activités ? Quelle est alors la part du revenu tirée des sports nature... ?
- 2 Le profil des éducateurs. Deux principales variables sont abordées ici : l'âge et le sexe. Au-delà de la connaissance de la structure globale des éducateurs sur ces deux critères se pose la question des spécificités propres aux différents types d'éducateurs identifiés.
- 3 Le contenu du poste de travail. Cette partie essentielle pour caractériser les emplois aborde notamment la question des fonctions exercées et de leur importance relative dans l'exercice du métier. Elle porte également sur la question de la polyvalence professionnelle des éducateurs.
- 4 Le contexte de l'activité professionnelle. Une fois cernées les fonctions caractérisant l'emploi des éducateurs, il s'agit ici de savoir dans quel contexte elles sont exercées : auprès de quels types de publics ? Dans quels types de structures ? Dans quelle région géographique ? Et à partir de quels sports de nature...?
- 5 Le statut juridique des éducateurs et des structures employeuses. Ce dernier volet aborde la question de l'emploi des éducateurs sous son aspect juridique. Deux questions complémentaires sont alors posées : quel est le statut juridique des éducateurs lorsqu'ils interviennent dans les activités sports nature et quel est celui des structures qui les rétribuent ?

^{*} www.sportsdenature.gouv.fr/fr/getdoc.cfm?docid=1012

SOMMAIRE

Pages		Pages	
	Avant-propos		
<u>2</u>	L'échantillon et sa structuration	23 24	4 La répartition du temps de travail par fonction 5 Le contenu du poste de travail par type d'éducateurs
3 4 5 6 7 8	 La structuration par catégorie d'éducateurs La structuration par type d'éducateurs Rappel : description des types La répartition de l'échantillon par catégorie La répartition de l'échantillon par type Les coefficients de redressement 	25 26 27 28 29	D - Le contexte de l'activité 1 Les activités sports nature prises en compte 2 Les activités sports nature proposées 3 Le nombre d'activités proposées 4 Le nombre d'activités par catégorie d'éducateurs
<u>9</u>	A - La place des sports de nature dans l'activité professionnelle des éducateurs	30 31 32 33	 5 Le nombre d'activités par type d'éducateurs SN 6 Age des publics encadrés 7 Les types de publics encadrés 8 Les types de publics encadrés par type d'éducateurs
10 11 12 13 14	 Les sports nature dans l'activité des éducateurs Les sports nature dans l'activité des éducateurs (2) Statut professionnel hors sports nature La présence d'une rétribution spécifique sports nature La part des sports nature dans le revenu 	34 35 36 37 38	9 Le poids des types de publics dans l'activité 10 Le poids des publics par types d'éducateurs 11 Les structures d'intervention 12 Les structures d'intervention par type d'éducateurs 13 Les régions de résidence des éducateurs
<u>15</u> <u>16</u>	B - Le profil des éducateurs sportifs 1 Structure par âge	<u>39</u>	E - Le statut juridique des éducateurs et des structures d'emploi
17 18	2 Structure par âge des catégories d'éducateurs 3 Structure par sexe	40 41 42	 1 Les statuts juridiques des éducateurs 2 Les statuts juridiques par catégorie d'éducateurs 3 Les statuts juridiques par type d'éducateurs
<u>19</u>	C - Le contenu du poste de travail	43	4 Les statuts juridiques des structures employeuses
20 21	1 Les fonctions prises en compte dans le questionnement 2 Les fonctions exercées par les éducateurs 3 Le nombre de fonctions dans le poste de travail	<u>44</u>	5 Les statuts juridiques des structures par type d'éducateurs Remerciements

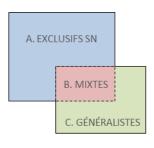
■ L'ÉCHANTILLON ET SA STRUCTURATION

1. LA STRUCTURATION PAR CATÉGORIE D'ÉDUCATEURS

Les résultats de cette enquête reposent sur l'interrogation de **1116 éducateurs sportifs** tirés au sort aléatoirement dans la base nationale des éducateurs sportifs déclarés. Afin de s'assurer de la représentativité de cet échantillon, ce dernier a fait l'objet d'une double stratification.

En premier lieu, au niveau le plus global, à partir des types de qualifications détenues par les éducateurs. Trois catégories d'éducateurs ont ainsi été identifiées :

- La catégorie A : les éducateurs exclusivement titulaires de qualifications permettant d'encadrer des sports de nature. Dans le cadre de l'étude ces éducateurs seront appelés "les exclusifs sports nature" et les qualifications considérées seront caractérisées par l'abréviation "SN".



- La catégorie B : les éducateurs titulaires à la fois de diplômes spécifiquement sports nature (SN) et de diplômes non spécifiquement sport nature ou propres à des disciplines sportives n'entrant pas dans le champ des sports nature (football, judo, tennis...). Ils seront qualifiés de "mixtes" dans l'étude.
- La catégorie C : les éducateurs exclusivement titulaires de diplômes permettant d'encadrer à la fois des sports de nature et d'autres types d'activités sportives.
 Ces qualifications peuvent être de deux types : les diplômes sportifs "généralistes" : licences STAPS, BPJEPS APT... et les diplômes "génériques" propres à certaines disciplines sportives permettant d'encadrer des activités hors du champ des sports de nature (principalement dans les milieux équestre et cycliste) : BPJEPS activités équestres, BPJEPS activités cyclistes... Dans l'étude ces éducateurs seront qualifiés de "généralistes".

2. LA STRUCTURATION PAR TYPE D'ÉDUCATEURS

Compte tenu de la diversité des situations professionnelles observées au sein des sports de nature (terrestres, nautiques, aériens...) un deuxième niveau de structuration a été retenu auprès des éducateurs titulaires de qualifications exclusivement centrées sur ces activités (exclusifs SN). Elle s'est appuyée sur les résultats de l'étude **typologique** réalisée en 2010 auprès des éducateurs exclusifs sport nature présents dans le fichier national des éducateurs déclarés.

Cette typologie, réalisée à partir de 6 critères - l'âge des éducateurs, leur sexe, leur localisation géographique (département d'inscription), leur statut (indépendant, salariés...) et leurs qualifications – a permis la mise en évidence de **6 profils types*** d'éducateurs :

- 1) L'accompagnateur équestre
- 2) L'éducateur multiqualifié moyenne montagne
- 3) Le moniteur voile
- 4) Le moniteur eau vive, pêche et plongée
- 5) Le moniteur de ski
- 6) Le moniteur randonnée et activités aériennes
- Deux remarques importantes pour mieux comprendre le principe de la typologie :
- La typologie est une technique consistant à regrouper les individus par proximité de profil, tous critères d'analyse confondus (ici le sexe, l'âge, la localisation géographique, les diplômes et les statuts).

 Peuvent donc appartenir au même type des individus très semblables sur certains critères mais assez différents sur d'autres. Dans tous les cas, les individus d'un même type présentent un profil proche et sensiblement différent de celui des autres types.

Le profil des différents types sont rappelés page suivante.

Les noms des types ont été choisis par l'analyse et les membres du groupe ressources emploi-formation des sports nature pour rendre compte des caractéristiques dominantes du profil des éducateurs. A titre d'exemple, l'éducateur du type B a été qualifié de "multiqualifié moyenne montagne" car les éducateurs regroupés ici statistiquement du fait de la proximité de leur profil sont très majoritairement titulaires de plusieurs diplômes (cf. tableau page suivante) et sont surreprésentés en zone de moyenne montagne. Conformément au point précédent, cela ne signifie pas toutefois que tous les éducateurs de ce type n'interviennent qu'en zone de moyenne montagne.

3. RAPPEL: DESCRIPTION DES TYPES

Sont reprises dans le tableau ci-dessous les caractéristiques des types pour chaque critère utilisé lors de l'analyse typologique.

	A L'accompagnateur équestre	B Le multiqualifié moyenne montagne	C Le moniteur voile	D Le moniteur eau vive, pêche, plongée	E Le moniteur de ski	F Le moniteur randonnée, activités aériennes
Âge	Représenté sur toutes les catégories d'âge. Moyenne : 40 ans	Plutôt âgé : 58 % entre 36 et 51 ans.	Le plus jeune : 65 % ont moins de 28 ans	Plutôt jeune : 44 % entre 31 et 42 ans	Le plus âgé : 53 % de plus de 47 ans	Intermédiaire : 53 % entre 36 et 42 ans
Sexe	Le plus féminin : 61 %	Le plus masculin : 94 %	Masculin à 81 %	Masculin à 88 %	Masculin à 78 %	Masculin à 85 %
Statuts	Salarié à 50 % 26 % d'indépendants 25 % autres statuts (gérants)	Indépendant à 45 %, salarié à 43 %	Le plus salarié à 92 %	Plutôt salarié (61 %). Peu d'indépendants (19 %). 23 % d'autres statuts	Indépendant à 92 %	Autant indépendant que salarié (39 % / 36 %). Autre statut : 26 % (gérant)
Localisation	Présent sur une grande surface géographique. Surreprésenté dans la moitié nord du pays (42 %)	Majoritairement dans les Alpes (53 %). Surreprésenté dans le Massif Central , les Pyrénées	Forte concentration littoral nord ouest (59 %), côte Atlantique (9 %)	Outremer (8 %), côte PACA, Corse, Aquitaine, Languedoc-Roussillon, plaine (20 %)	Forte concentration dans les Alpes (90 %) Pyrénées (4 %)	Présent à 50 % dans les Alpes. Surreprésenté dans le Jura (5 %), les Pyrénées (16 %)
Qualifications	Titulaire d'une seule qualification (89 %). Qualification fédérale à 91 % (Brevet accomp. tourisme équestre FFE, 76 %)	escalade canoë-kayak, VTT), AQA à 42 % (canyon), BAPAAT à 21 % (escalade,	Une seule qualification à 88 % Diplôme fédéral à 71 % (moniteur fédéral de voile FFV 57 %), puis BP (8 %)	Une seule qualification à 89 %. BE à 70 % (canoë-kayak, plongée), Fédéral à 26 % (pêche en mer, motonautisme, canoë-kayak) BP à 6 % (pêche loisirs)	Une seule qualification à 89 %. BE ski alpin à 99 %	Titulaires de plusieurs qualifications à 26 %. BE à 94 % (AMM, escalade, parapente, parachutisme) , Aviation civile (3 %)
Activités	Intervient dans une seule famille d'activité : l'équestre	VTT (25 %), activités roche (81 %): canyon (68 %), escalade (60 %), spéléologie (15 %) alpinisme (36 %) via ferrate	Nautisme (80 %): Voile (75 %), planche à voile (20 %), surf (3 %), motonautisme (6 %), kite	Plongée (29 %), eaux-vives (23 %): canoë-kayak (22 %), nage en eau vive (18 %) Raft (18 %) Planche à voile (16 %), ski nautique et engins tractés, pêche (8 %)	Ski (99 %) Randonnée (14 %)	Randonnée (49 %), raquette à neige (44 %), Aérien (19 %) : parapente (8 %) parachutisme (4 %) vole libre (4 %) ULM (2 %)

À noter : ces résultats ont été calculés à partir des données du fichier national des éducateurs sportifs déclarés et non de la présente enquête nationale. Cette dernière reposant exclusivement sur l'interrogation des éducateurs en activité les résultats de l'enquête détaillés dans ce rapport peuvent présenter des différences avec les résultats ci-dessous. Les résultats de l'enquête nationale recoupent en grande partie ceux de l'analyse des données du fichier national des éducateurs déclarés. Seuls les éléments relatifs au statut juridique des éducateurs (renseignés seulement à 42 % dans le fichier national) font apparaître des différences significatives entre les deux études pour certains types d'éducateurs.

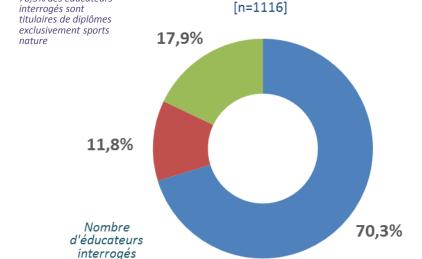


4. LA RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON PAR CATÉGORIE

- Définition retenue d'un éducateur en activité dans le champ des sports de nature : éducateur ayant travaillé au moins 5 jours à titre rémunéré au cours des 12 derniers mois dans l'une des disciplines relevant des sports de nature selon la liste établie par le Ministère des Sports.
- La répartition du nombre d'éducateurs par catégorie dans l'ensemble de la base nationale a été
 calculée en tenant compte des résultats de l'enquête sur le taux d'activité des éducateurs réalisée
 en 2009. Cette enquête avait pour objectif de déterminer, parmi les éducateurs titulaires d'au
 moins une qualification permettant d'intervenir contre rémunération dans le champ des sports de
 nature, la proportion de ceux qui y intervenaient réellement¹.
- Conformément aux décisions prises lors de la structuration de l'échantillon, la répartition des éducateurs par catégorie est très proche de celle de la population totale étudiée.
 Les éducateurs titulaires uniquement de qualifications sports de nature représentent 70% de l'échantillon global, les titulaires uniquement de qualifications généralistes 18% et les mixtes 12%.

Interprétation :

70,3% des éducateurs



Échantillon

A = Exclusifs sports nature

Base nationale (référence)

[N=32255. Après correction²]

	Catégories d'éducateurs	Base nationale non corrigée ²	Taux d'activité	Base nationale corrigée²
Α	Exclusifs sports nature	53,5%	71,9%	69,7%
В	Mixtes	7,8%	78,2%	11,1%
С	Généralistes	38,7%	27,3%	19,2%

² Correction par les résultats de l'enquête sur le taux d'activité des éducateurs



784

132

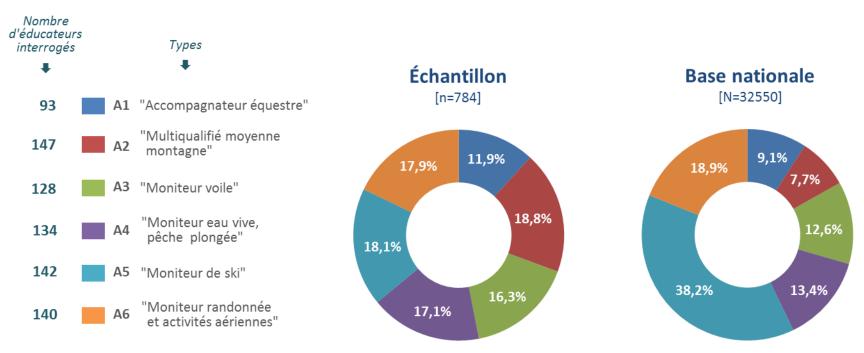
200

B = Mixtes

C = Généralistes

5. LA RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON PAR TYPE

- A la différence de la structuration globale de l'échantillon par les catégories de diplômes, celle réalisée au niveau des types d'éducateurs sport nature a nécessité une modification sensible de la structure de l'échantillon par rapport à la population totale étudiée. En effet, le nombre des moniteurs de ski a été limité afin de pouvoir interroger d'avantages d'éducateurs appartenant aux autres types.
- Le nombre d'éducateurs interrogés par type est ainsi assez équilibré et conforme au plan de sondage préalablement établi.



Interprétation :

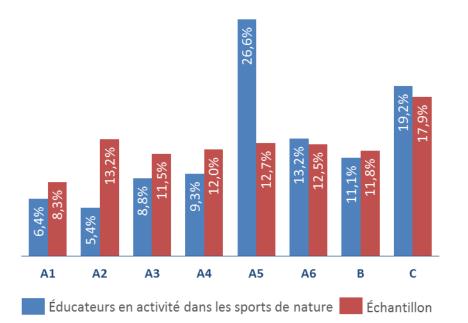
16,3% des éducateurs exclusifs sports nature interrogés (128 personnes) appartiennent au type "moniteur voile". Dans l'ensemble de la base nationale, la part des "moniteurs voile" parmi les exclusifs sports nature est de 12.6%



6. COEFFICIENTS DE REDRESSEMENT

- Dans la suite du rapport, pour chaque point abordé, les résultats seront présentés au niveau global (toutes catégories d'individus confondues) et, parfois, par catégorie ou type d'éducateurs (analyses comparatives).
- Dans le cadre de ces différentes analyses, le poids relatif de chaque catégorie d'éducateurs a été rétabli par redressement statistique. Les coefficients utilisés pour procéder à ces redressements sont mentionnés dans le tableau ci-après.

■■ Structure par types d'éducateurs



■■ Coefficients de redressement

Cat.	Intitulé	Cœff.
A1	Type "accompagnateur équestre"	0,77
A2	Type "multiqualifié moyenne montagne"	0,41
А3	Type "moniteur voile"	0,77
A4	Type "moniteur eau vive, pêche, plongée"	0,77
A5	Type "moniteur de ski"	2,09
A6	Type "moniteur randonnée, activ. aériennes"	1,05
В	"Mixte"	0,94
С	"Généraliste"	1,07

Interprétation :

Les éducateurs appartenant au type "moniteur de ski" représentent 26,6% des éducateurs recensés dans la base nationale alors qu'ils ne constituent que 12,7% de l'échantillon d'éducateurs interrogés lors de l'enquête. Dans le cadre des analyses à l'échelle de l'ensemble de l'échantillon, leur poids a été multiplié par 2,09 pour corriger ces différences.



LA PLACE DES SPORTS DE NATURE DANS L'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE **DES ÉDUCATEURS**

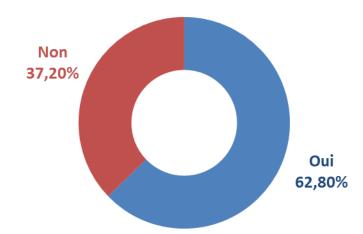
1. LES SPORTS NATURE DANS L'ACTIVITÉ DES ÉDUCATEURS

37 %

ne travaillent que dans les sports nature

- Près de **4 éducateurs sur 10** ne pratiquent **aucune autre activité professionnelle** que celle exercée dans les sports de nature.
- Les éducateurs qui exercent une partie de leur activité professionnelle hors du champ des sports nature se classent globalement en deux catégories :
 - Ceux qui, parallèlement à leur activité dans les sports nature, ont une autre activité professionnelle parfois sans lien particulier (dans l'artisanat, le commerce, les services...).
 - Ceux qui exercent leur activité dans les sports nature dans le cadre d'une activité plus large : exploitant agricole qui propose des sports de nature en marge de son activité ; intervenant dans un centre équestre positionné sur d'autres activités (élevage, dressage, équitation...)...





Interprétation :

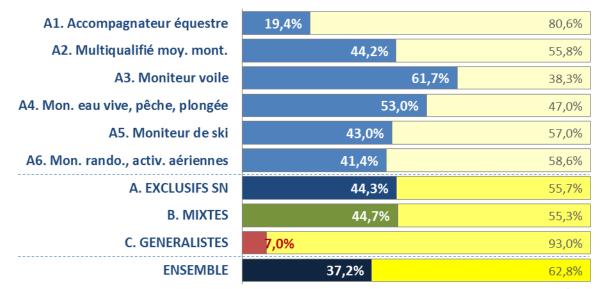
62,8% des éducateurs ont une activité professionnelle en dehors du champ des sports nature

*En % des éducateurs Échantillon redressé

2. LES SPORTS NATURE DANS L'ACTIVITÉ DES ÉDUCATEURS (2)

- La proportion d'éducateurs travaillant exclusivement dans le champ des sports nature est logiquement plus faible auprès de ceux ne disposant que de diplômes généralistes (catégorie C = 7%). Nous retrouvons notamment ici les éducateurs qui intègrent les sports de nature dans leur activité globale.
- Au sein des exclusifs sports de nature (cat. A) deux types se distinguent par la proportion élevée d'éducateurs n'intervenant que dans les sports nature : les "moniteurs de voile" (62%) et, de manière moins marquée, les "moniteurs eau vive-plongée-pêche" (53%).
- Les éducateurs intervenant en milieu montagnard (moyenne ou haute montagne) se situent, sur ce critère, dans la moyenne de leur catégorie (types A2-A5-A6) alors que les "accompagnateurs équestre" associent leurs missions sports de nature à d'autres activités à plus de 80%.

■■ Proportion d'éducateurs exerçant leur activité professionnelle uniquement dans le champ des sports de nature*



Interprétation :

19.4% des éducateurs de type "accompagnateur équestre" exercent leur activité professionnelle uniquement dans

En d'autres termes, 80,6% des éducateurs de type "accompagnateur équestre" ont une activité professionnelle hors sports nature (élevage, activité agricole, équitation, ou une activité sans lien avec les chevaux ou l'agriculture...)

% ayant une activité hors sports nature

^{*} En % des éducateurs. Échantillon redressé.



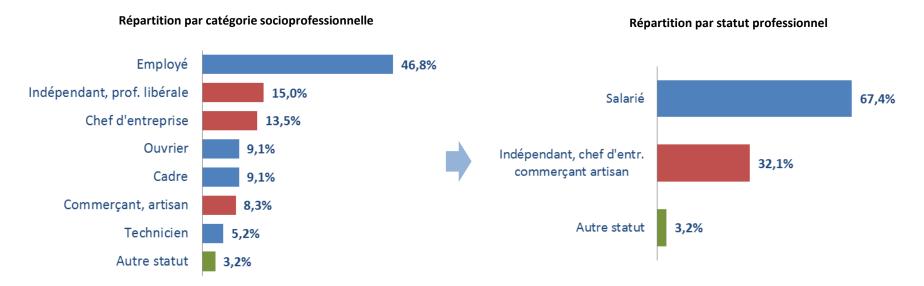
les sports nature.

[%] ne travaillant que dans les sports nature

3. CATÉGORIE ET STATUT PROFESSIONNELS HORS SPORTS NATURE

- Les éducateurs exerçant une activité hors champ des sports de nature le font principalement en tant **qu'employé** (47%). Si l'on y ajoute les ouvriers, techniciens et cadres, ces éducateurs interviennent hors sport nature très majoritairement sous une forme **salariée** (67%).
- Lorsqu'ils ne sont pas employés, ces éducateurs intervenant hors sports nature le font en qualité d'indépendants (15%) ou de chefs d'entreprise (13%). Plus rarement avec un statut de commerçant ou artisan (8%).

■■ Catégorie et statut professionnels dans le cadre des activités hors sports nature*



^{*} En % des éducateurs répondants. n=591. Échantillon redressé. Total > à 100% car plusieurs réponses possibles



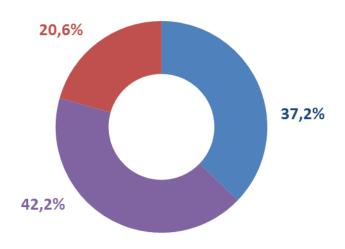
4. LA PRÉSENCE D'UNE RÉTRIBUTION SPÉCIFIQUE SPORTS NATURE

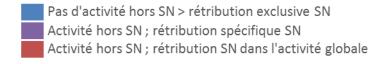
≈ 80 %

perçoivent une rétribution spécifique SN

- Prés de 80% des éducateurs perçoivent une rétribution spécifique pour leur intervention sports nature :
 - 37% d'éducateurs ne déclarent avoir aucune autre activité professionnelle complémentaire. Ils tirent donc leurs revenus exclusivement de leur activité sports nature.
 - 2/3 éducateurs exercent une autre activité (42% de l'ensemble des éducateurs) déconnectée de leur intervention sport nature.
- 2 éducateurs sur 10 en activité dans les sports nature ne perçoivent donc pas de rétribution spécifique. Leurs interventions dans les sports nature entrent ainsi dans le cadre d'une activité professionnelle plus large (activité agricole, encadrement de jeunes, gestion des sports dans une collectivité locale...).





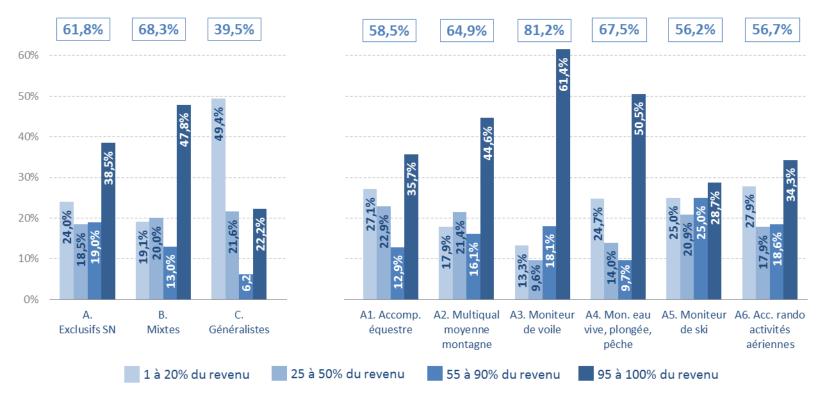


^{*} En % des éducateurs. Échantillon redressé



5. LA PART DES SPORTS NATURE DANS LE REVENU

- C'est logiquement auprès des titulaires de diplômes sports nature que la part de l'activité dans l'ensemble des revenus est la plus forte : 62% en moyenne chez les exclusifs SN et 68% chez les mixtes.
- Cette moyenne avoisine les 40% chez les généralistes.
- Les différences entre les types d'exclusifs SN sont importantes et rejoignent pour partie celles observées lors de l'analyse de la proportion d'éducateurs ayant une activité hors champ des sports nature :
 - La part des revenus sports nature est particulièrement importante auprès des éducateurs des filières **nautiques** (notamment auprès des moniteurs de voile)
 - Elle est plus mesurée dans le milieu **équestre**, auprès des **moniteurs de ski** et des **moniteurs** randonnée et activités aériennes.





2 LE PROFIL DES ÉDUCATEURS SPORTIFS

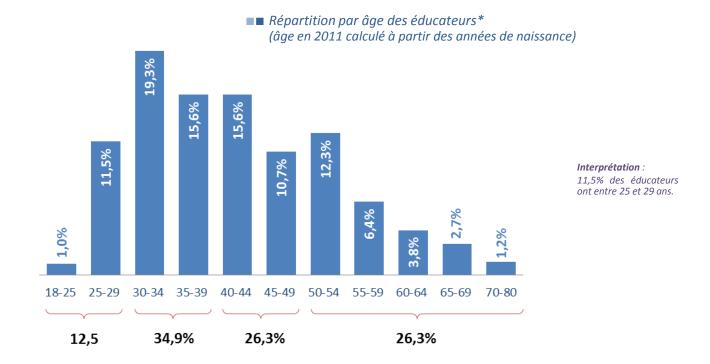
1. STRUCTURE PAR AGE

42 ans

moyenne d'âge globale

- Les éducateurs sportif se répartissent pour moitié **autour de 40 ans**. La moyenne d'âge globale, toutes catégories d'éducateurs confondues, est ainsi de 42 ans.
- Ils peuvent globalement être classés en 4 catégories :
 - Les moins de 30 ans : un peu plus de 10 % des éducateurs.
 - Les trentenaires : environ 1 éducateur sur 3
 - Les quadragénaires : 1 éducateur sur 4
 - Les 50 ans et plus : également 1 éducateur sur 4

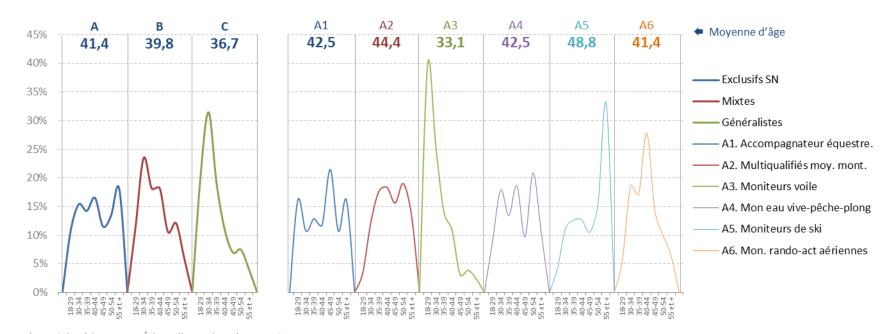
A noter : l'âge pris en compte ici est celui des éducateurs au moment de l'enquête. Cette dernière étant réalisée à partir du fichier national de 2008, les catégories les plus jeunes (18-25) sont logiquement sous-représentées dans l'échantillon.



^{*} En % des éducateurs. Échantillon redressé. n=1116

2. STRUCTURE PAR AGE PAR TYPE D'ÉDUCATEURS*

- La structure par âge change de manière significative d'une catégorie d'éducateurs à l'autre.
- En premier lieu, les éducateurs **mixtes** (B) ou **généralistes** (C) se caractérisent pas une proportion plus importante de jeunes. C'est notamment le cas des éducateurs généralistes, âgés à 70% de moins de 40 ans (53% chez les mixtes et 40% chez les exclusifs SN).
- Les écarts sont également significatifs entre les types d'éducateurs exclusifs sports nature. Les courbes traduisant leur structure par âge indiquent clairement leurs spécificités et notamment celles :
 - des "moniteurs de voile" (dont les deux tiers ont moins de 35 ans),
 - des "moniteurs de ski" âgés à 50% de 50 ans ou plus,
 - des "moniteurs de randonnées et activités aériennes" quadra à plus de 42% (contre 28% en moyenne dans les autres types).



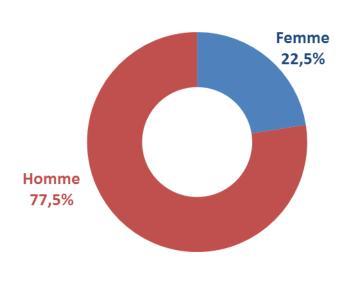
^{*} En % des éducateurs. Échantillon redressé. n=1116



3. STRUCTURE PAR SEXE

- Toutes catégories d'éducateurs confondues, la proportion de femmes intervenant dans les sports nature est de 22%.
- Comme précédemment avec le critère de l'âge, nous observons des différences significatives entre les éducateurs titulaires de qualifications **généralistes** et les autres (exclusifs et mixtes). Ils se caractérisent en effet par un taux de féminisation nettement plus élevé : près de 40%.
- Au sein des éducateurs « exclusifs sports nature », la principale spécificité vient des éducateurs de la **filière équestre** (type A) qui sont en fait des éducatrices à près de 60%.

■■ Répartition par sexe des éducateurs*





A1. Accomp équestre	59,7%	40.20/
A1. Accomp equestre	59,7%	40,3%
A2. Multiqualifié moy. mont.	4,9%	95,1%
A3. Moniteur voile	12,2%	87,8%
A4. Mon. eau vive, pêche, plongée	6,7%	93,3%
A5. Moniteur de ski	19,2%	80,8%
A6. Mon. rando., act. aériennes	15,0%	85,0%
A. EXCLUSIFS SN	18,5%	81,5%
B. MIXTES	22,0%	78,0%
C. GENERALISTES	37,9%	62,1%
ENSEMBLE	22,5%	77,5%
	^	_
	% femmes	% hommes



LE CONTENU DU POSTE DE TRAVAIL

LES FONCTIONS PRISES EN COMPTE ET LE QUESTIONNEMENT

- Dans le cadre de l'enquête les éducateurs ont été amenés à décrire la nature de leur emploi à partir d'une large variété de fonctions liées non seulement à des missions d'encadrement (de découverte de l'activité ou avec un contenu plus technique : entraînement, perfectionnement...) mais aussi aux autres types de tâches qu'ils sont susceptibles d'assumer : entretien du matériel ou des sites de pratique, gestion administrative, management, location ou vente de matériels, expertise et conseil...
- Au total **11 fonctions** relevant de **5 champs d'intervention** (accueil, encadrement, entretien, administratif et fonctions périphériques) leur ont été proposées dans le cadre du questionnement présenté ci-dessous.

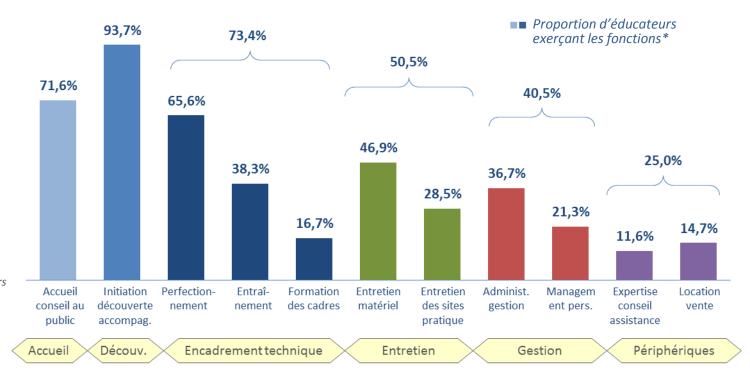
Dans le cadre de votre activité au cours des 12 derniers mois	professionnelle dans les sports de ı ? (même occasionnellement)	nature quelles fonct	ions avez-vous	exercées
1 ☐ Accueil du public, conseil aux p 2 ☐ Initiation, découverte, accompa 3 ☐ Perfectionnement		7 ☐ Entretien des sites de pratique 8 ☐ Administration, gestion 9 ☐ Management des personnels		10 ☐ Expertise, conseil, assistance 11 ☐ Location, vente de matériel 12 ☐ Autres
• Si autre : précisez >				
Quelle a été l'importance de ce	s différentes fonctions dans votre p	oste de travail ? R	appel : au cours de	es 12 derniers mois
Quelle a été l'importance de ce	s différentes fonctions dans votre p	oste de travail ? 🛚 🥂	<u>appel</u> : au cours de	es 12 derniers mois
② Quelle a été l'importance de ce		oste de travail ? R		es 12 derniers mois
·	Environ, en % o	du temps de travail	Eı	nviron, en % du temps de travail
En % du temps de travail	Environ, en % o	du temps de travail	Eı 07. Entretien	nviron, en % du temps de travail des sites de pratique = %
	Environ, en % o 11. Accueil du public, conseil aux prati 02. Initiation, découverte, accompagn	du temps de travail quants = % nement = %	07. Entretien 08. Ad	des sites de pratique = % dministration, gestion = %
En % du temps de travail	Environ, en % o 11. Accueil du public, conseil aux prati 02. Initiation, découverte, accompagn	du temps de travail	07. Entretien 08. Ad	nviron, en % du temps de travail des sites de pratique = %
En % du temps de travail	Environ, en % o 11. Accueil du public, conseil aux prati 12. Initiation, découverte, accompagn 13. Perfectionr	du temps de travail quants = % nement = %	07. Entretien 08. Ad 09. Manage	des sites de pratique = % dministration, gestion = %
En % du temps de travail dans les sports nature	Environ, en % o 11. Accueil du public, conseil aux prati 12. Initiation, découverte, accompagn 13. Perfectionr 14. Entraîr	du temps de travail quants = % nement = %	07. Entretien 08. Ac 09. Manage 10. Expertise	nviron, en % du temps de travail des sites de pratique = % dministration, gestion = % ment des personnels = %

Extrait du questionnaire



1. LES FONCTIONS EXERCÉES PAR LES ÉDUCATEURS

- La fonction la plus largement exercée par les éducateurs reste l'encadrement à de fins d'initiation et de découverte de l'activité (94%)
- Viennent ensuite :
 - les missions d'encadrement dotées d'un **contenu technique plus poussé** : perfectionnement, entraînement ou formation des cadres. Considérées ensemble, ces missions sont pratiquées par près de trois éducateurs sur quatre (principalement le perfectionnement : 66% et l'entraînement : 38%).
 - L'accueil du public et le conseil aux pratiquants (72%)
- Au-delà des fonctions d'encadrement, un éducateur sur deux assume des tâches relatives à l'entretien des matériels ou des sites de pratique, 40% interviennent dans la gestion de la structure ou le management du personnel et un quart propose des prestations périphériques : expertise-conseil ou location-vente de matériels.



* En % des éducateurs. Échantillon redressé Total > 100% car plusieurs réponses possibles

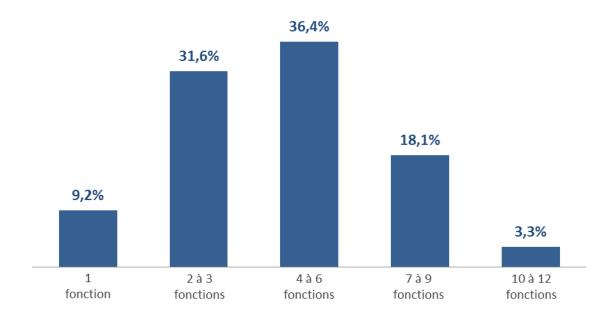


2. LE NOMBRE DE FONCTIONS DANS LE POSTE DE TRAVAIL

fonctions en moyenne par éducateur

- En moyenne, les éducateurs assument 4,5 fonctions différentes dans le cadre de leur activité dans les sports nature. Plus du tiers des éducateurs se situent dans cette position intermédiaire et en assurent entre 4 et 6.
- Les deux-tiers restants se répartissent entre...
 - les éducateurs peu polyvalents : 1 à 3 fonctions (42%). Près de 10% d'entre eux, fortement spécialisés, se polarisent sur un type de tâche (le plus souvent l'encadrement).
 - les éducateurs les plus polyvalents qui interviennent au niveau de 7 fonctions ou plus (21%).





* En % des éducateurs Échantillon redressé

3. LA RÉPARTITION DU TEMPS DE TRAVAIL PAR FONCTION

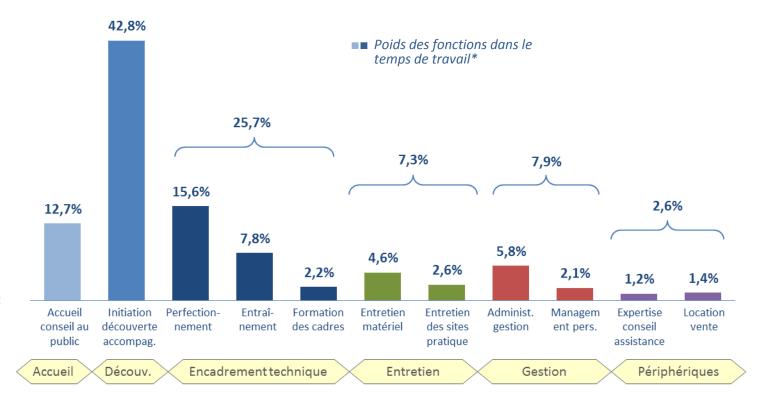
69%

du temps en encadrement

43%

en initiation, découverte

- L'importance du poids de **l'accompagnement de pratiquants débutants** ou souhaitant découvrir l'activité apparaît plus nettement lorsque l'on prend en compte la part des différentes fonctions dans le temps d'activité. Toutes catégories d'intervenants confondues, il occupe en effet près de 43% du temps de travail des éducateurs.
- Les autres **fonctions d'encadrement** représentent 25% de l'activité ; soit un total de près de 70% du temps passé à encadrer les pratiquants.
- Les 30% restants se partagent entre l'accueil du public (13%), les fonctions d'entretien et de gestion (7 à 8% chacune) et les fonctions périphériques (3%)

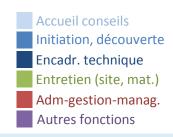


* En % des éducateurs. Échantillon redressé Autre non précisé : 1,1%

4. LE CONTENU DU POSTE DE TRAVAIL PAR TYPE D'EDUCATEURS

La spécificité des métiers par type d'éducateurs apparaît clairement lorsque l'on prend en compte le poids relatif des fonctions exercées. Les principales tendances sont ainsi :

- L'importance des fonctions d'accueil et d'entretien chez les éducateurs de la filière équestre (A1)
- Le poids élevé de l'encadrement de découverte auprès des multiqualifiés moyenne montagne (A2) et les moniteurs de randonnée (A6).
- La polyvalence des moniteurs de voile (A3) et notamment l'importance des fonctions de gestion et d'entretien (matériel...)
- La spécialisation des moniteurs de ski (A5) dans les fonctions d'encadrement et plus particulièrement de perfectionnement ou d'entraînement...



Fonction sous représentée dans le type Fonction sur représentée dans le type

A3. Moniteur voile A5. Moniteur de ski A1. Accompagnateur équestre 1.5% 4,7% 1,7% 6,6% 8,4% 11,4% 12,3% 20,3% 2,7% 13,4% 16,7% 13.9% 39,4% 31.8% 40,1% 13,6% 39,6% 22,6% 2,9% 5,4% 5,6% 6,4% 9,4% 12,3% 8.6% 14.4% 12,1% 4,7% 8,3% 9,8% 22,6% 36,5% 23,2% 45.4% 21,6% 51,2%

A6. Mon. randonnée, act. aériennes

A2. Multiqual. moy. montagne

LE CONTEXTE DE L'ACTIVITE

1. LES ACTIVITÉS SPORTS NATURE PRISES EN COMPTE

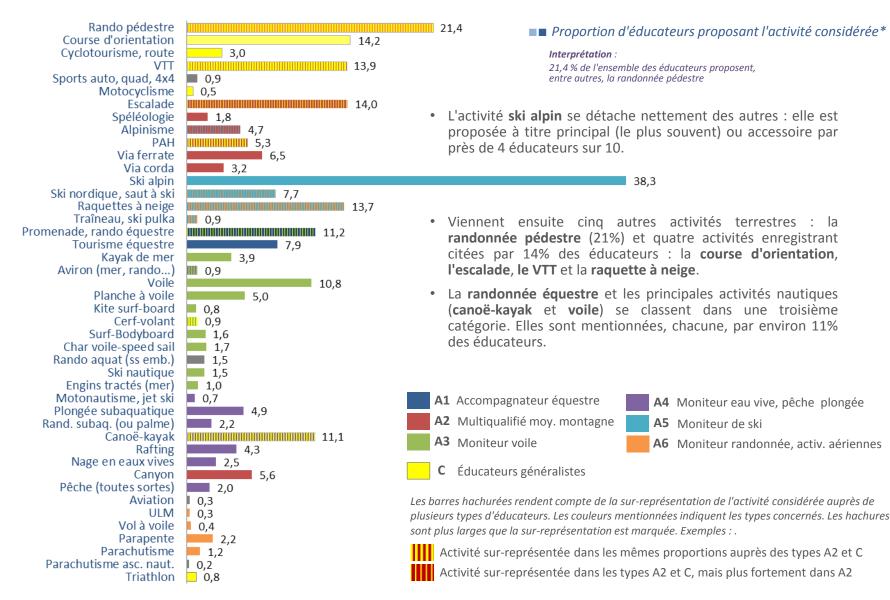
- Les éducateurs ont été interrogés sur les activités sportives proposées dans le cadre de leur activité au cours des 12 derniers mois à partir d'une liste de 47 disciplines sportives relatives aux 3 milieux (et aux sports combinés).
- Outre l'identification des activités proposées, ce questionnement a permis leur classement par ordre d'importance (activités proposées à titre principal, secondaire ou marginal) et le repérage des associations d'activités par type d'éducateurs.

G - LES ACTIVITÉS SPORTS DE NATURE PROPOSÉES ou ENCADRÉES ① Dans quels sports de nature avez-vous exercé votre activité professionnelle au cours des 12 derniers mois ?						
TERRESTRE O1	dans la liste, merci de les mentionner après le tableau, à 17	a question © 33				
② Si autre(s): merci de préciser: 48 → 50 → 51 → 51 → 51 → 51 → 51 → 51 → 51						

Extrait du questionnaire



2. LES ACTIVITÉS SPORTS NATURE PROPOSÉES

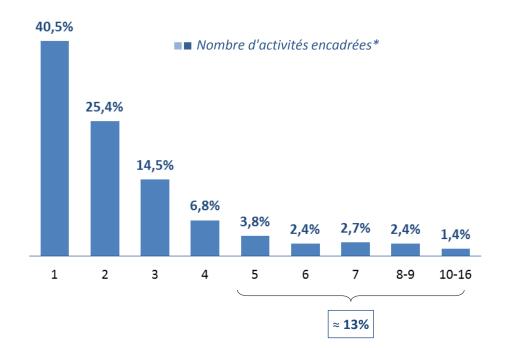


[•] En % des éducateurs. Échantillon redressé. Total > 100 % car plusieurs réponses possibles.

3. LE NOMBRE D'ACTIVITÉS PROPOSÉES (polyvalence d'activité)

2,5
Activités en moyenne

- En moyenne, les éducateurs interviennent dans le cadre de **2,5 activités de nature**.
- Cette tendance cache toutefois des différences marquées entre les individus :
 - 4 éducateurs sur 10 n'exercent donc leur activité qu'à partir d'une seule activité sportive
 - 1 sur 4 à partir de deux activités.
 - Un peu plus de 20% interviennent dans 3 ou 4 disciplines
 - 13% dans 5 disciplines ou plus.



Pôle ressources national des sports de nature / EMC

Interprétation :

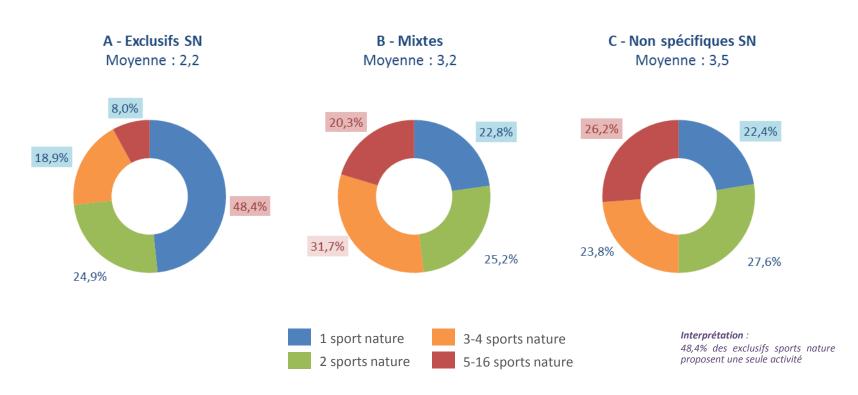
40,5% des éducateurs

proposent une seule activité

^{*} En % des éducateurs. Échantillon redressé

4. LE NOMBRE D'ACTIVITÉS PAR CATÉGORIE D'ÉDUCATEURS

- Les différences sont significatives entre les catégories d'éducateurs et notamment entre les **exclusifs sport nature** et les autres.
- En effet, les exclusifs sports nature se caractérisent par un positionnement sur un nombre **plus limité** de disciplines sportives que les autres : 2,2 en moyenne contre 3,2 chez les mixtes et 3,5 chez les titulaires de diplômes uniquement généralistes.
- Principales activités proposées par ces derniers : randonnée pédestre, course d'orientation, VTT et escalade.



^{*} En % des éducateurs. Échantillon redressé

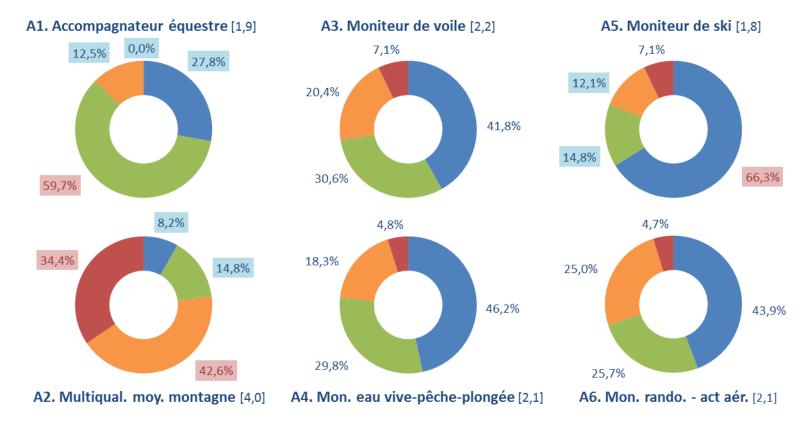


5. LE NOMBRE D'ACTIVITÉS PAR TYPE D'ÉDUCATEURS S.N.

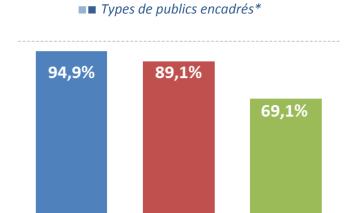
Les différences sont encore plus marquées entre les types d'éducateurs exclusifs sport nature. Trois d'entre eux présentent ainsi de fortes spécificités :

- **L'accompagnateur équestre** qui intervient sur un nombre limité d'activités sportives. Le plus souvent deux, à savoir la randonnée équestre et le tourisme équestre.
- Le moniteur de ski qui polarise son activité sur le ski alpin (2 sur 3 sont mono-activité)
- Le multiqualifié moyenne montagne qui, à la différence des deux premiers se caractérise par un nombre élevé de sports nature proposés : 4 en moyenne.
 Un tiers sont ainsi positionnés sur plus de 5 sports nature.





6. ÂGE DES PUBLICS ENCADRÉS



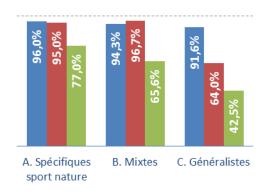
Adultes

- Toutes catégories d'éducateurs confondues, les types de publics les plus largement encadrés sont les mineurs, cités à 95%, et les adultes : près de 90%. 3 éducateurs sur 10 indiquent ne jamais travailler auprès de seniors.
- L'importance relative des **mineurs** provient pour partie de la forte polarisation des **éducateurs généralistes** (C) sur cette catégorie. Ils interviennent en effet plus que les autres auprès d'un seul type de public (à 37% contre 7% pour les catégories A et B) et principalement auprès des jeunes (enseignants, éducateurs...).
- Au sein des exclusifs sports de nature, la principale spécificité vient des multiqualifiés moyenne montagne qui encadrent dans une faible proportion les seniors (54% contre 77% en moyenne dans la catégorie A).

A noter : ces pourcentages indiquent la proportion d'individus qui travaillent, même occasionnellement avec les publics cités et non l'importance relative de chacun de ces publics dans l'activité des éducateurs.

■■ Types de publics encadrés. Par catégorie et par type d'éducateurs*

Seniors



Mineurs

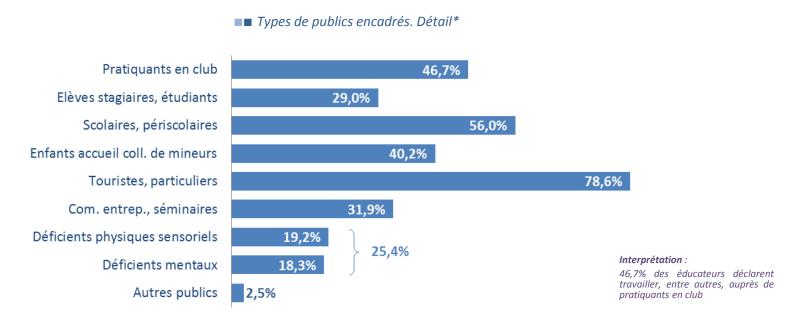
A1. Acc équestre moy mont voile A4. Mon eau vive plongée pêche

A3. Moniteur voile A5. Moniteur de ski rando/aérien

^{*} En % des éducateurs. Échantillon redressé Total > 100% car plusieurs réponses possibles

7. LES TYPES DE PUBLICS ENCADRÉS

- La première catégorie de publics auprès desquels interviennent les éducateurs est constituée des touristes et particuliers. Elle arrive largement en tête, citée par près de 8 éducateurs sur 10. Il s'agit essentiellement de pratiquants, le plus souvent animés par une volonté de découverte de l'activité, venus en dehors de tout cadre formel ou organisé.
- Viennent ensuite les jeunes encadrés dans un cadre scolaire ou périscolaire (56%) ou en accueil collectif de mineurs (40%) puis les pratiquants en club.
- L'intervention auprès de **personnels d'entreprises** (par le biais des comités d'entreprise ou à l'occasion de séminaires et autres opérations internes) est moins largement partagée mais reste mentionnée par près d'un éducateur sur trois.
- 25% déclarent également travailler auprès de publics déficients physiques, sensoriels ou mentaux.



^{*} En % des éducateurs. Échantillon redressé Total > 100% car plusieurs réponses possibles. n=1077



8. LES TYPES DE PUBLICS ENCADRÉS

- Ce sont les **moniteurs de voile** qui interviennent auprès de la plus large diversité de publics : touristes et particuliers [87%], pratiquants en club [68%], scolaires [66%]... Ils citent ainsi en moyenne un peu plus de 4 types de publics contre 3,3 pour l'ensemble des exclusifs sports nature.
- Ils sont suivis en cela par les **multiqualifiés moyenne montagne** et les **moniteurs eau-vive, pêche et plongée** (3,7) moins présents en club [47 à 49%] et, pour ces derniers, auprès des scolaires.
- Les plus spécialisés restent les moniteurs de ski (un peu moins de 3 publics cités en moyenne) fortement positionnés, comme les autres types, sur les touristes et particuliers, mais plus faiblement sur toutes les autres types de pratiquants.

A1. Accompagnateur équestre [3,6]

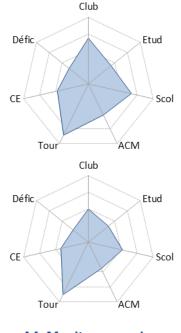
■■ Publics encadrés part type d'éducateurs





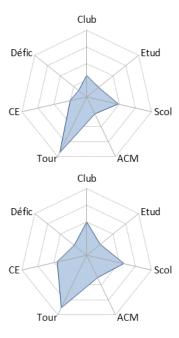
A2. Multiqualifié moyenne montagne [3,7]

A3. Moniteur voile [4,2]



A4. Moniteur eau vivepêche-plongée [3,7]

A5. Moniteur de ski [2,7]



A6. Moniteur randonnée, activités aériennes [3,4]

Légende:

Club: pratiquants en club. **Étud**.: élèves stagiaires,

étudiants.

Scol. : Scolaires, périscolaires.
ACM : Enfants en accueil
collectif de mineurs.

Tour : Touristes, particuliers.
CE : Comités d'entreprise,

séminaires.

Défic. : Déficients physiques et sensoriels ou déficients

mentaux.

Interprétation :

Près de 25% des

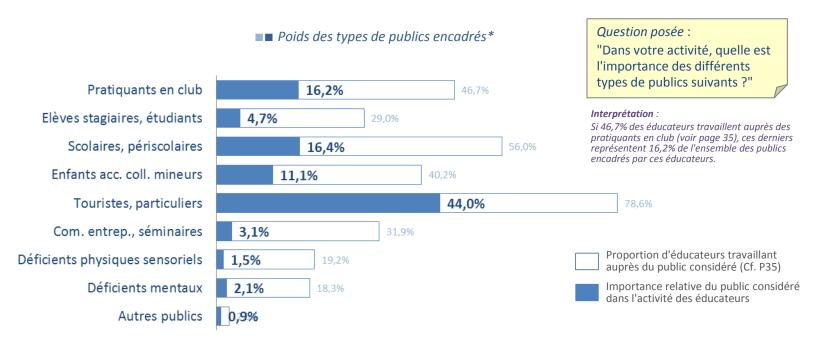
"accompagnateurs équestre" travaillent auprès des scolaires



9. POIDS DES TYPES DE PUBLICS DANS L'ACTIVITÉ

Contrairement aux données précédentes, sont mentionnées ici, non pas les proportions d'éducateurs travaillant avec les différentes catégories de publics retenues mais le poids relatif de ces publics dans l'activité d'encadrement des éducateurs.

- L'importance relative du grand public et de la clientèle touristique est confirmée ici. Si 79% des éducateurs travaillent, au moins pour partie avec des particuliers ou des touristes, ces derniers représentent 44% de l'activité d'encadrement des éducateurs,
- Deux autres types de publics ont ainsi une importance relative significative auprès des éducateurs qui les encadrent : les pratiquants en club, les scolaires ou périscolaires et, dans une moindre mesure, les enfants en ACM.
- Les autres catégories apparaissent comme des publics annexes ou permettant de conforter les niveaux d'activité.



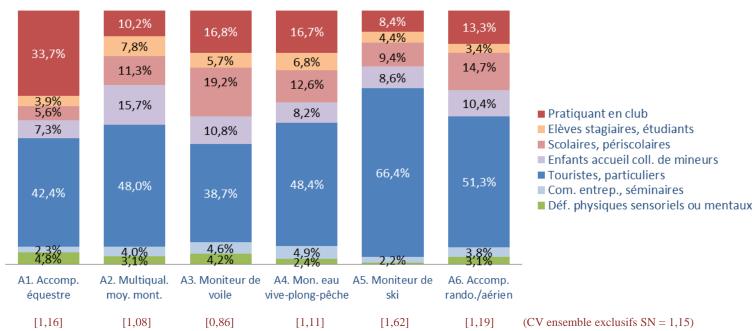
^{*} En % des éducateurs. Échantillon redressé. Total > 100% car plusieurs réponses possibles



10. L'IMPORTANCE DES PUBLICS PAR TYPE D'ÉDUCATEURS

- Les observations faites précédemment concernant la diversité des publics par type d'éducateurs sont, pour la plupart, confirmées ici.
- Ainsi c'est auprès des moniteurs de voile que l'activité est la mieux répartie entre les différents types de publics. Viennent ensuite les multiqualifiés moyenne montagne chez qui le "grand public" représente moins de la moitié de l'activité et qui en consacrent plus de 10% aux membres de clubs, aux scolaires et aux enfants en centre d'accueil de mineurs.
- Les intervenants spécialisés dans la filière équestre se caractérisent par un fort positionnement en club alors que les moniteurs de ski se polarisent sur l'encadrement des particuliers et touristes.

■■ Poids des publics encadrés par type d'éducateurs*

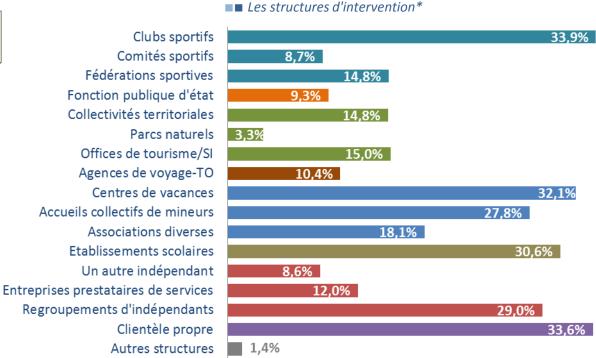


11. LES STRUCTURES D'INTERVENTION

- 6 des 16 types de structures, cités par **28 à 34% des éducateurs**, se détachent assez nettement : les **clubs sportifs**^{34%}, la **clientèle propre** de l'éducateur ou de sa structure^{34%}, les **centres de vacances**^{32%}, les établissements **scolaires**^{31%}, les **regroupements d'indépendants**^{29%} et les **accueils collectifs de mineurs**^{28%}
- Viennent ensuite 4 autres formes de structures d'intervention, d'un poids plus faible, mentionnées par 15 à 18% des éducateurs: les associations diverses^{18%}, les offices de tourisme et syndicats d'initiative^{15%}, les collectivités territoriales^{15%} et les fédérations sportives^{15%}.

Question posée :

"Auprès de quels types de structures intervenez-vous ?"

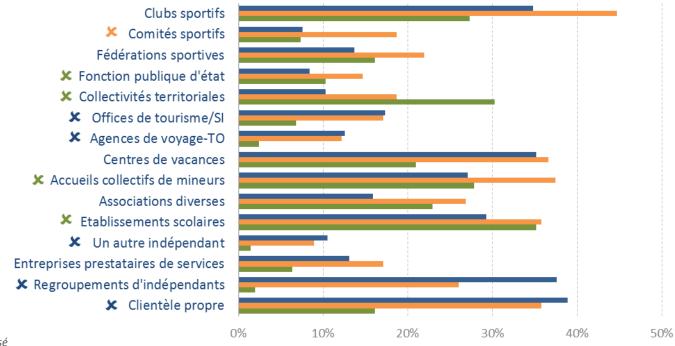


^{*} En % des éducateurs. Échantillon redressé Total > 100% car plusieurs réponses possibles. n=1057

12. LES STRUCTURES D'INTERVENTION PAR CATÉGORIE

- Les différentes catégories d'éducateurs présentent ici d'importantes spécificités au niveau de leurs lieux d'intervention :
- Les exclusifs sport nature (A) se caractérisent par leurs interventions auprès des offices de tourisme et agences de voyage (dominante touristique) ainsi qu'auprès de leur clientèle, développée en propre^{38%} ou en relation avec d'autres professionnels (regroupements d'indépendants^{37%}, un autre indépendant^{10%}...)
- Si les mixtes présentent peu de spécificités (si ce n'est une plus forte représentation dans les comités sportifs) les généralistes polarisent leurs interventions dans les collectivités territoriales^{30%}, la fonction publique d'état^{10%}, les fédérations sportives^{16%} et les établissements scolaires^{34%}.





Pôle ressources national des sports de nature / EMC

A. Exclusifs SN
B. Mixtes
C. Généralistes

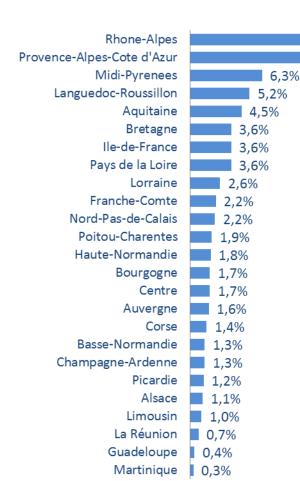
Sur-représentations statistiquement significatives

^{*} En % des éducateurs. Échantillon redressé Total > 100% car plusieurs réponses possibles

13. LES RÉGIONS DE RÉSIDENCE

■■ Structures d'intervention par catégorie d'éducateurs*

15,8%



Interprétation : 33,3% des éducateurs résident en Rhône-Alpes

• Près de la moitié des éducateurs sportifs sont domiciliés en **Rhône-Alpes** ou **Provence-Alpes-Côte-d'Azur**.

33,3%

- Si l'on y ajoute les 3 autres régions du sud que sont le Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées et Aquitaine, cette proportion monte à près de deux éducateurs sur trois.
- Ces proportions sont supérieures dans les deux premières régions à celles issues de l'exploitation des données de la base nationale** en raison de la prise en compte, dans le cadre de cette enquête, des informations disponibles sur les taux d'activité. En effet, le taux d'activité des éducateurs dans le champ des sports de nature est plus faible auprès des éducateurs généralistes, plus présents sur l'ensemble du territoire et plus importants auprès des exclusifs sports nature très représentés dans les régions .
- Pour les mêmes raisons le poids de certaines régions comme l'Ile-de-France est plus faible dans l'enquête (3,6%) qu'au niveau de la base nationale (7,6%).

^{*} En % des éducateurs. Échantillon redressé Total > 100% car plusieurs réponses possibles

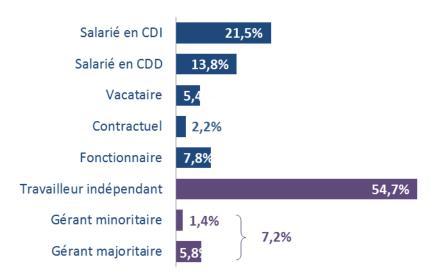
^{**} Éducateurs au sens large : Rhône-Alpes = 28%. PACA = 12%.

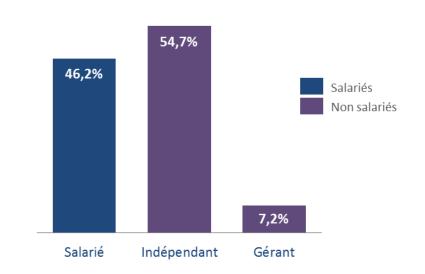
5 LE STATUT JURIDIQUE DES ÉDUCATEURS ET DES STRUCTURES D'EMPLOI

1. LES STATUTS JURIDIQUES DES ÉDUCATEURS

- Plus de la moitié des éducateurs^{53,2%} interviennent dans le champ des sports nature avec un statut exclusivement non salarié, 39% uniquement en tant que salarié et 7% dans les deux situations.
- Le statut de travailleur d'indépendant est de loin celui qui est le plus répandu auprès des éducateurs en activité: 54,7%.
- Viennent ensuite les salariés en CDI^{29%} (parmi lesquels 8% de fonctionnaires) et en CDD^{18%} (dont un tiers de vacataires).
- 7% des éducateurs ont enfin un statut de gérant (minoritaire ou majoritaire).

■■ Statut juridique des éducateurs lors de leurs interventions dans le champ des sports de nature*





^{*} En % des éducateurs. Échantillon redressé Total > 100% car plusieurs réponses possibles. n=1111



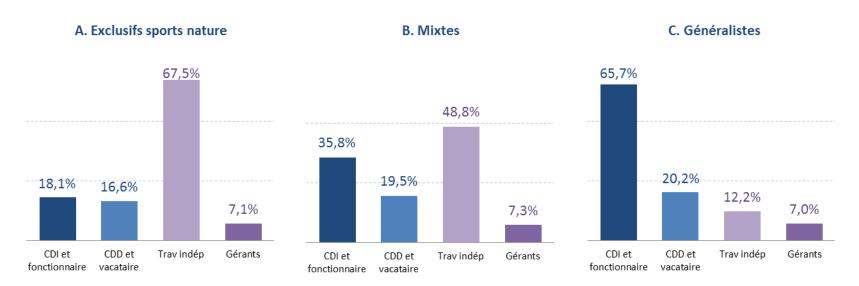
Interprétation :

salariés en CDI

21.5% des éducateurs sont, entre autres,

2. LES STATUTS JURIDIQUES PAR CATÉGORIE D'ÉDUCATEURS

- Les deux catégories d'éducateurs que sont les **exclusifs sports nature** d'une part et les **généralistes** (C) sont de statuts radicalement différents.
- Alors que les premiers sont très majoritairement travailleurs indépendants (deux sur trois) les seconds sont, dans les mêmes proportions salariés en CDI (27% en tant que fonctionnaires). Les proportions de CDD et de gérants sont par ailleurs assez voisins dans les deux souspopulations.
- Les éducateurs "**mixtes**" se situent dans une position intermédiaire avec, toutefois, une majorité d'indépendants^{49%} et 36% de CDI.



^{*} En % des éducateurs. Échantillon redressé Total > 100% car plusieurs réponses possibles. n=1111

Interprétation :

67,5% des éducateurs exclusivement titulaires de diplômes sports nature exercent leur activité, entre autres, en tant qu'indépendant.



3. LES STATUTS JURIDIQUES PAR TYPE D'ÉDUCATEURS

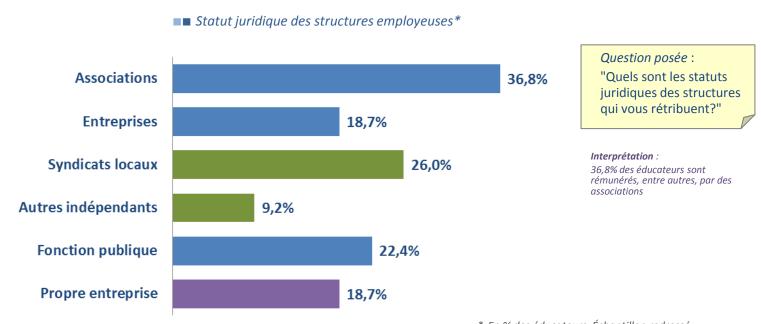
- La répartition moyenne par statut juridique des exclusifs sports nature présentée précédemment cache d'importantes différences entre les types d'éducateurs.
- Ce sont les éducateurs de la **filière équestre** qui présentent la situation la plus équilibrée entre les différents statuts professionnels.
- En revanche plus de 90% des éducateurs de la **filière nautique** (A3) sont salariés (confirmant les observations faites lors de l'analyse typologique et qui avaient prévalues au choix de sa dénomination). Les salariés sont également prédominant auprès des autres moniteurs de l'élément aquatique (les moniteurs eau-vive, pêche, plongée).
- A l'inverse, le statut **d'indépendant** est largement dominant auprès des éducateurs intervenant en zone de **montagne** au premier rang desquels les **moniteurs de ski** (non salariés à 97%).

Interprétation : 72,1% des éducateurs du type "multiqualifié moyenne montagne" sont des indépendants

A1. Accompagnateur équestre A3. Moniteur de voile A5. Moniteur de ski CDI 25,7% CDI 52,0% CDI 1.4% Salariés Salariés Salariés CDD 25,7% CDD 38,8% CDD 4,4% 32,9% 9,2% 95,6% Indép. Indép. Indép. 21,4% 5.1% 2,7% Gérants Gérants Gérants CDI 21,3% CDI 32,7% 13.5% CDI Salariés Salariés Salariés 14,8% 30,8% CDD CDD CDD 12,8% 87.2% 72,1% 34,6% Indép. Indép. Indép. 6.6% 15,4% 4.1% Gérants Gérants Gérants A4. Moniteur eau vive-A6. Moniteur randonnée. A2. Multiqualifié pêche-plongée activités aériennes moyenne montagne

4. LES STATUTS JURIDIQUES DES STRUCTURES EMPLOYEUSES

- Les éducateurs sont en premier lieu rétribués par des **structures** : associations^{37%}, entreprises^{19%} et fonction publique^{22%}.
- Les deuxièmes pourvoyeurs d'activité sont les **autres membres de la filière d'activité** (autres indépendants, regroupements...) dans le cadre de partenariats spécifiques ou de syndicats locaux.
- Enfin, en troisième lieu, près de 20% des éducateurs génèrent eux-mêmes leur rétribution par le biais de **leur structure**



^{*} En % des éducateurs. Échantillon redressé Total > 100% car plusieurs réponses possibles. n=1089



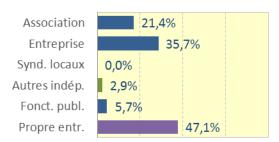
4. LES STATUTS DES STRUCTURES PAR TYPE D'ÉDUCATEURS

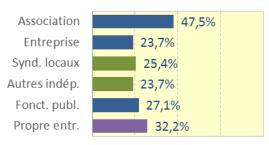
- Comme pour les statuts des éducateurs, les différences entre les types d'éducateurs sont importantes en ce qui concerne le statuts structures employeuses. Nous retrouvons les mêmes clivages entre les filières à dominante nautique (A3 et A4) et celles à dominante montagne (A2, A5 et A6).
- Logiquement, auprès des premières dans lesquelles les éducateurs sont très majoritairement salariés, la rétribution provient de structures, principalement associatives mais aussi commerciales.
- Dans le cas des éducateurs intervenants en zone de montagne, le poids des syndicats locaux et des autres indépendants est plus élevé. C'est notamment le cas auprès des moniteurs de ski.
- La filière équestre se distingue par l'importance de l'activité générée en propre : près d'un éducateur sur deux.

Interprétation :

21,4% des éducateurs du type "accompagnateur équestre" sont rémunérés, entre autres, par des associations.

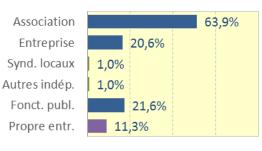
A1. Accompagnateur équestre

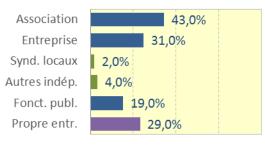




A2. Multiqualifié moyenne montagne

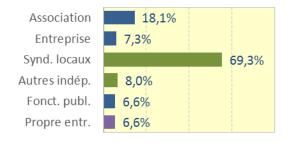
A3. Moniteur de voile

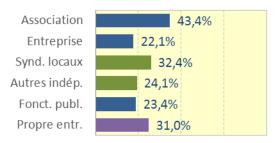




A4. Moniteur eau vive, pêche, plongée

A5. Moniteur de ski





A6. Moniteur randonnée, activités aériennes

Remerciements

L'équipe de rédaction

Groupe de travail sur l'emploi du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education populaire et de la Vie associative (MSJEPVA)

Jean-Marc ALLAMAN	DRJSCS Limousin	Patrice GIRARDIN	Fédération française de planeur ultra-léger motorisé
-------------------	-----------------	------------------	--

jean-marc.allaman@drjscs.gouv.fr girardinpatrice@gmail.com

Laurence BOYFR COLLAS **CAFFMAS** Jean-Charles HFRRIAU Fédération française de la montagne et de l'escalade

> laurence.collas@cafemas.fr jc.herriau@ffme.fr

Gérard CAZES DRJSCS Languedoc-Roussillon Brahim LAOUISSET MSJEPVA. MEOS

> gerard.cazes@wanadoo.fr brahim.laouisset@jeunesse-sports.gouv.fr

Agnès CHABOT DDCSPP Cantal Michel PARRATTE École nationale de voile et des sports nautiques

> agnes.chabot@cantal.gouv.fr michel.parratte@envsn.sports.gouv.fr

François CUIZINAUD Flavie PFRON CREPS Sud-Est. Site de Boulouris Fédération française de vol libre

f.cuizinaud@ffvl.fr

Anne-sophie DUMORTIER Observatoire régional des métiers en PACA Ludmilla RIDOIN Pôle ressources national des sports de nature

as.dumortier@orm-paca.org

Emmanuel FÉLIX-FAURE CREPS Sud-Est. Site de Vallon Pont d'Arc Frédéric STFINBERG MSJEPVA, Direction des Sports - bureau C3

emmanuel.felix-faure@jeunesse-sports.gouv.fr

frederic.steinberg@jeunesse-sports.gouv.fr

flavie.peron@ieunesse-sports.gouv.fr

ludmilla.ridoin@santé.gouv.fr

Rédaction

Éric MAURENCE Éric Maurence Consultant

eric.maurence@cegetel.net

Animation et Coordination

Thierry BEDOS Pôle ressources national des sports de nature

thierry.bedos@jeunesse-sports.gouv.fr

Aziz CHLIEH Pôle ressources national des sports de nature

aziz.chlieh@sportsdenature.gouv.fr

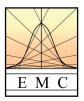
Retrouvez tous les document relatifs à l'emploi sur

www.sportsdenature.gouv.fr

Enquête nationale sur l'emploi des éducateurs déclarés en sports de nature Résultats à l'échelle nationale et comparaison par type d'éducateurs

Éric Maurence Consultants, EMC
Pôle ressources national des sports de nature

2º édition revue, avril 2014 ISBN 979-10-92485-04-2 (1re édition septembre 2012)





Pôle ressources national des sports de nature CREPS Rhône-Alpes
BP 38 - 07 150 Vallon Pont d'Arc
Tél. 04 75 88 15 24 - Fax. 04 75 37 17 69
www.sportsdenature.gouv.fr
prn.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr